COMMISSION DE DISTRICT DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Communiqué de la CDSA en date du 07 juillet 2025

RECTIFICATIF AU COMMUNIQUE

N° 4 du 15-06-2025 paru sur le site le 18-06-2025

– Précisions importantes

♦ Examen des requêtes formulées par les clubs de Batzendorf FC – Brotsch ASC & Hipsheim FC :

Suite à la publication du communiqué n°4 du 15-06-2025, et à la requête des clubs de Batzendorf FC, de Brotsch ASC et de Hipsheim FC concernant l'infraction des clubs au Statut de l'Arbitrage avec 2 mutés en moins pour les 3 clubs pour la saison 2025-2026, il y a lieu de lire :

La CDSA après avoir délibéré par consultation téléphonique et électronique, rectifie les sanctions du club de Batzendorf FC, Brotsch ASC & Hipsheim FC qui ont été signalées en 1ère année d'infraction avec 2 mutés en moins et une sanction financière.

Clubs en infraction	N° Club	Hiérarchie sportive	Nombre d'arbitres manquants	Saison d'infraction				Sanctions financières	Sanctions sportives
				1è	2è	3è	4è et +	Montants *	**Mutés en moins ** - saison 2025/2026 -**
BATZENDORF FC	582349	District 4	1	X				60 €	2 mutés en moins

Position revue par la CDSA, Batzendorf n'est pas en infraction et **aura droit à 6 mutés pour la saison 2025-2026**

BROTSCH ASC	520939	District 4	1	X				60 €	2 mutés en moins

Position revue par la CDSA, Brotsch n'est pas en infraction et **aura droit à 6 mutés pour la saison 2025-2026**

HIPSHEIM FC	511368	District 3	1	X				60 €	2 mutés en moins

Position revue par la CDSA, Hipsheim n'est pas en infraction et **aura droit à 6 mutés pour la saison 2025-2026**

Les sanctions financières pour ces clubs sont également annulées

– Appel et contentieux

La présente publication statutaire vaut décision, et notification électronique sera adressée au club.

Les décisions de la CDSA sont susceptibles d'appel, conformément à l'article 8 du Statut de l'Arbitrage, dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel du District.

Le Président de la CDSA **Les Représentants de la CDA** **Le Secrétaire de séance**
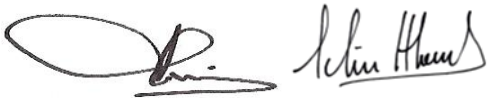
Pascal FRITZ **François WEISS et Yannick SCHMITT** **Raymond ROSER**